

Le 7 mars 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 mars 2016, de 20 h 00 à 21 h 20 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller
M. Patrick Dionne, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.
M. Jean Dallaire demande que le point 6 (présentation et adoption des États financiers 2015) de l'ordre du jour soit reporté jusqu'à l'arrivée du vérificateur comptable.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er février 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 1er février 2016
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Présentation et adoption des États financiers 2015
7. Adoption des États financiers 2015 de la Régie Inter municipale en service d'incendie
8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er mars 2016 pour la période de janvier et février 2016
9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
10. Plan de sécurité civile
11. Rapport d'organismes
12. Embauche d'une adjointe administrative
13. Liste des immeubles mise en vente pour non-paiement de taxes
14. Résolution modifiant le contrat de loyer de la Caisses Desjardins du Centre
15. Demande d'aide financière au député Norbert Morin pour l'amélioration du réseau routier municipal
16. Reddition de compte 2015 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
 - Résolution pour compléter l'annexe A
 - Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B
17. Correspondance
18. Autres sujets
19. Période de questions
20. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er février 2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

049-2016

050-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2016 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 1er février 2016

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2016.

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

Il est proposé par M. Réal Lévesque

051-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 110 279,12 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Présentation et adoption des États financiers 2015

Point reporté jusqu'à l'arrivée du vérificateur comptable.

7. Adoption des États financiers 2015 de la Régie Inter municipale en service d'incendie

M. Christian Lévesque représentant municipal sur le conseil d'administration de la Régie inter municipale du service des incendies informe les membres du conseil que la Régie a terminée l'année avec un excédent de 39 972 \$, les revenus étant de 337 624 \$ et les dépenses de : 297 652 \$.

Un montant de 115 000 \$ du surplus accumulé a été affecté pour les besoins suivants : 100 000 \$ en réserve pour intervention lors de sinistres majeurs et 15 000 pour l'achat d'une pompe.
Ce qui porte le surplus accumulé à 171 924 \$.

052-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les états financiers 2015 de la Régie inter municipale en service d'incendie tel que présentés.

8. Dépôt du rapport budgétaire au 1^{er} mars 2016 pour la période de janvier et février 2016

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 28 février 2016 à chacun des membres du Conseil.

9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que le règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion a été renouvelé avec la Banque Nationale au taux de 2.70 %.

Dans les autres dossiers, les projets de règlements avancent bien.

Même si le nombre de sorties en 2015 fut un record à la baisse, l'année 2016 risque que d'être différente, puisqu'il y a plusieurs sorties d'enregistrées cette année.

Lors du dernier incendie majeur, l'entraide s'est établie avec quelques municipalités environnantes dont, La Pocatière, Mont-Carmel et Saint-Pascal.

10. Plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT

que le Comité de sécurité civile s'est rencontré en octobre 2015 afin d'entreprendre les étapes d'élaboration du plan de sécurité civile de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que pour chaque étape d'élaboration du plan de sécurité civile, celle-ci doit être approuvée par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu, copie du plan de sécurité civile dans les délais requis pour l'exemption de lecture;

053-2016
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le plan de sécurité civile, tel que remis aux membres du conseil, soit adopté.

11. Rapport d'organismes

Marie-Hélène Dumais conseillère, informe les membres du conseil que la candidature de Saint-Denis au concours Kraft hockey-ville n'a pas été retenue.

Dans le cadre de la semaine de relâche, il y a eu le concours d'agilité en fin de semaine, aujourd'hui les jeunes ont bénéficié de la projection d'un film au Complexe municipal. Le reste de la semaine est remplie d'activités intéressantes.

Christian Lévesque conseiller, informe les membres du conseil que l'assemblée générale annuelle du Comité de Développement se tiendra au Complexe municipal le 23 mars prochain à 20h00. Le plan de développement 2016-2020 y sera déposé. Une invitation à la population sera faite par média poste.

12. Embauche d'une adjointe administrative

Suite au départ de Mme Sandra Simard en décembre 2015 le comité de ressources humaines a procédé à la rencontre de quelques candidates pour combler le poste.

Leur choix s'est arrêté sur Mme Suzanne Dubé qui est entrée en poste le 15 février 2016.

13. Liste des immeubles mise en vente pour non-paiement de taxes

En vertu de l'article 1022 du *Code municipal du Québec* et afin de s'y conformer, la directrice générale et secrétaire-trésorière soumet aux membres du conseil une liste des comptes de taxes municipales à recevoir en date du 7 mars 2016.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

le conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie approuve cette liste telle que soumise et décide qu'advenant le non-paiement de ces taxes, tel que stipulé dans l'avis, lesdits comptes de taxes seront envoyés à la MRC de Kamouraska;

et demande à la MRC de Kamouraska de procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes.

Personne déléguée lors de la mise en vente d'immeuble

CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska procédera à la vente d'immeuble des propriétaires qui sont en défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit déléguer une personne pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
055-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Réal Lévesque pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité.

Et de nommer M. Christian Lévesque comme substitut advenant l'impossibilité d'agir de la personne déléguée.

14. Résolution modifiant le contrat de loyer de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska

CONSIDÉRANT que le bail de location de la Caisse du centre de Kamouraska prend fin le 22 août 2016;

CONSIDÉRANT qu'après discussion les deux parties en sont venues à une entente pour une prolongation de bail dont la période sera du 1er septembre 2016 au 31 août 2018 et qui se lit comme suit :

L'article 5.1 **Option de renouvellement** est remplacé par ce qui suit :

Le **Locataire** jouira de deux (2) options de renouvellement du présent bail pour des périodes respectives de deux (2) ans chacune aux conditions qui apparaissent à l'article 3 tel que modifié par la présente. Et ce pour la première période de deux (2) ans.

L'article 3 **Loyer de base** est modifié par ce qui suit :

Le coût de location pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 est de 791,29 \$ taxes incluses (coût actuel) majoré de l'Indice du prix à la consommation au 1er septembre 2016 plus 50 \$.

Le coût de location pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 est de : le coût au 31 août 2017 majoré de l'indice du prix à la consommation au 1er septembre 2017.

EN CONSÉQUENCE

056-2016

il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les modifications mentionnées plus haut et de demander au Conseil d'administration de la Caisse du Centre de Kamouraska de faire parvenir à la Municipalité une confirmation écrite.

15. Demande d'aide financière au Député Norbert Morin pour l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie possède un réseau routier long de plusieurs kilomètres;

CONSIDÉRANT que le réseau routier se détériore à chaque année à cause du gel et du dégel;

CONSIDÉRANT que l'endommagement des rues et des routes secondaires de la municipalité est dû à la circulation de véhicules qui font partie du profil économique de Saint-Denis (véhicules agricoles, véhicules lourds);

CONSIDÉRANT que la municipalité a pour premier souci le bien-être de ses citoyens et que ce bien-être passe par la qualité des rues et des routes;

CONSIDÉRANT qu'effectuer des travaux de réparations et d'entretien en 2016 devient un investissement obligatoire et de plus en plus onéreux;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est une très petite municipalité et que la population a droit aux mêmes services que les grandes municipalités;

CONSIDÉRANT que les secteurs municipaux visés en asphaltage et autres travaux nécessiteront des travaux majeurs;

CONSIDÉRANT que la municipalité évalue ces travaux à plus de 55 000 \$;

Il est proposé par M. Patrick Dionne

057-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents de faire une demande d'aide financière à M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud. Ladite subvention permettrait à la municipalité d'effectuer une partie importante des travaux mentionnés en annexe.

16. Reddition de compte 2015 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

16.1 Résolution pour compléter l'annexe A

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des sommes d'argent totalisant 37,753 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année civile 2015;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit compléter l'Annexe A qui décrit et confirme les interventions sur le réseau routier de la Municipalité;

058-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Appuyé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil confirme que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme et autorise la directrice générale à compléter l'Annexe A.

16.2 Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B

CONSIDÉRANT que la municipalité doit déposer une reddition de compte dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe doit produire et transmettre au Ministère des Transports le rapport de vérification de la reddition de compte en l'occurrence l'Annexe B;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a recours aux services de la firme comptable Mallette depuis plusieurs années et que, par le fait même, cette firme connaît parfaitement les données comptables de la Municipalité;

059-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau
Appuyé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal mandate la firme comptable Mallette pour produire et déposer le rapport du vérificateur auprès du Ministère.

17. Correspondance

17.1 Gouvernement du Québec

Cabinet du premier ministre

Accusé réception de la résolution au sujet du projet de loi 56.

17.2 Député fédéral Bernard Généreux

Accusé réception de la résolution numéro 046-2016 concernant la couverture du réseau sans fil dans la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup.

17.3 Comité du 175^{ième}

Demande d'heures de Promotion Kamouraska

CONSIDÉRANT que le Comité du 175^{ième} souhaite profiter des services de Promotion Kamouraska pour la promotion des activités;

CONSIDÉRANT qu'un nombre de 10 heures a été demandé par le Comité;

CONSIDÉRANT qu'il reste un résiduel d'heures non utilisées en 2015;

CONSIDÉRANT que le nombre d'heures disponibles pour l'année 2016 n'a pas été confirmé par Promotion Kamouraska;

060-2016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer au Comité des fêtes du 175^{ième} l'utilisation de 7 heures de services de Promotion

Kamouraska pour promouvoir les activités. Des heures supplémentaires pourront être confirmées lorsque le nombre d'heures allouées pour 2016 sera connu.

Invitation à la conférence de presse

Le Comité des fêtes du 175^{ème} de Saint-Denis invite le maire et les membres du conseil municipal à leur conférence de presse qui se tiendra le jeudi 17 mars 2016 à 10h30 au Complexe municipal.

17.4 MRC de Kamouraska

Validation des personnes désignées au niveau local pour l'entretien des obstructions dans les cours d'eau

CONSIDÉRANT

que selon la *Politique de gestion des cours d'eau* adoptée par la MRC de Kamouraska, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

CONSIDÉRANT

que selon l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

CONSIDÉRANT

que les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence;

061-2016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Lévesque
Appuyé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents,

Que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Pierre Garon, ouvrier municipal, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

Adoption du schéma d'aménagement et de développement de remplacement de la MRC de Kamouraska

Copie conforme de la résolution de la MRC adoptée le 19 janvier 2016.

Projet de travaux d'entretien au Cours d'eau du ruisseau Clair

La MRC de Kamouraska a transmis à la municipalité copie de la lettre envoyée aux propriétaires convoqués à la réunion d'information.

Projet de Règlement relatif à la prévention incendie

M. Christian Lévesque conseiller donne avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce conseil un règlement relatif à la prévention incendie sera présenté pour adoption.

17.5 Les Fleurons du Québec

Demande de renouvellement d'adhésion

CONSIDÉRANT

que la municipalité participe, depuis quelques années au programme des Fleurons du Québec qui reconnaît et soutient les efforts d'embellissement paysager déployés par les municipalités;

CONSIDÉRANT

que la classification horticole des Fleurons du Québec est un bon moyen d'affirmer l'engagement municipal pour la qualité de vie de ses citoyens et pour le verdissement durable du territoire;

CONSIDÉRANT

que les Fleurons sont source de fierté et de mobilisation collective, car ils témoignent du dynamisme de la municipalité et de sa population;

CONSIDÉRANT

que la municipalité va déployer beaucoup d'efforts à l'embellissement de ses parcs et terrains et que l'été 2016 sera l'année de la visite du classificateur;

EN CONSÉQUENCE,
062-2016

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'adhésion au Fleurons du Québec pour les années 2016 à 2018 pour un tarif triennal de 758 \$ plus taxes.

CONSIDÉRANT

17.6 La Société d'agriculture du comté de Kamouraska

que suite à une demande de La Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska pour une publicité de la municipalité pour la réalisation du programme de leur exposition 2016;

063-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement d'une somme de 75,00\$ avant taxes, à La Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska pour une publicité d'un quart de page de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie dans le programme de leur exposition 2016.

17.7 Ville d'Amqui

Résolution d'appui – Train Océan 150

ATTENDU QUE

la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristique;

ATTENDU QUE

la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale, et que la Ville d'Amqui y a relocalisé depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

ATTENDU QUE

la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction PULLMAN (Unité 4514) LYNNEWOOD et laquelle célèbrera en 2017 son centenaire (ce wagon très spécial avait été fabriqué aux ateliers PULLMAN City en 1917 non loin de Chicago pour le riche homme d'affaires Philadelphien : « Georges-Early Widener »);

ATTENDU QUE

le CANADA célèbrera en 2017 son 150^e anniversaire de naissance en tant que Fédération, et que l'arrivée au pouvoir ce 19 octobre dernier, du tout nouveau gouvernement fédéral libéral, M. Justin Trudeau, ouvre de toutes nouvelles perspectives en terme d'investissement dans la relance de divers créneaux de l'économie canadienne, dont le transport de passagers par rail;

ATTENDU QUE

cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE

le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer le projet « Train OCÉAN 150 »; à la nouvelle ministre responsable de Patrimoine Canada, Mme Mélanie Joly, ainsi que des activités pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne;

En conséquence,
064-2016

Il est proposé par : M. Christian Lévesque

Et appuyé par : Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accorde son appui inconditionnel au projet : « Train OCÉAN 150 », projet susceptible, entre autres, de relancer l'intérêt pour le transport passager par rail à l'échelle du pays et dans nos régions respectives. Mode de transport plus respectueux de l'approche dite du développement durable!

17.8 Défi Vélo André Côté

Demande d'autorisation de circuler

Résolution autorisant le passage des cyclistes dans la municipalité

Les participants au Défi-Vélo André Côté passeront dans la municipalité dans la journée du 2 juillet 2016 pour se rendre dans d'autres municipalités.

Bien que la municipalité n'a pas besoin de s'impliquer afin d'assurer la sécurité des cyclistes ou gérer la circulation, les organisateurs demandent à la municipalité une autorisation écrite leur accordant le droit de passage dans la municipalité.

065-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une autorisation écrite soit envoyée aux organisateurs du Défi-Vélo André Côté.

18. Autres Sujets

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention des membres du conseil.

19. Période de questions

M. Louis J. Desjardins demande à la municipalité d'intervenir auprès du Ministère des Transport afin de corriger l'écoulement de l'eau le long de la route 132 ouest ce qui cause des dommages à l'accotement de la route, particulièrement du côté sud.

6. Présentation et adoption des États financiers 2015

Mme Valérie Mailloux présente le rapport du vérificateur et les États financiers de l'exercice 2015 de la municipalité et donne toutes les informations nécessaires aux questions posées.

066-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter lesdits États financiers tels que présentés et d'autoriser Mme Anne Desjardins, secrétaire-trésorière, à signer les attestations requises.

7. Clôture et levée de la séance

067-2016

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 20.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	590,77 \$
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC	45,00 \$
AUTOMOBILES DUBÉ ET FILS S.E.N.C.	123,35 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	659,55 \$
CAMILLE DUMAIS INC	759,92 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT	646,73 \$
COLLÈGE SAINTE-ANNE-DE-LA POCATIÈRE	50,00 \$
CONSTRUCTION JEAN-GUY PELLERIN INC.	53,98 \$
DESAJRDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	301,22 \$
EAU LIMPIDÉ INC	45,00 \$
ÉBÉNISTERIE MARIO MASSÉ	445,98 \$
ÉCOLE CHANOINE-BEAUDET	125,00 \$
FERME PIERRE GARON	2 059,96 \$

FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12,00 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC	54,08 \$
GHD CONSULTANTS LTEE	25 237,01 \$
G. LEMIEUX ET FILS INC	149,33 \$
GILBERT HUDON	550,00 \$
GROUPE DYNACO BMR	68,16 \$
GROUPE DYNACO MACHINERIE	125,76 \$
INFORMATIQUE IDC	18,98 \$
JALBERTECH	193,16 \$
MARIE-HÉLÈNE DUMAIS	23,74 \$
MICHELINE ST-HILAIRE	54,42 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	22,66 \$
MOREAU AVOCATS INC.	919,80 \$
MRC DE KAMOURASKA	42 291,00 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	712,40 \$
PROJET IMPACT 2016	100,00 \$
PROPANE SÉLECT	58,76 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 441,79 \$
ROGER DUBÉ	253,51 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	141,54 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 970,24 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	3 623,82 \$
SOUS-TOTAL	99 503,50 \$

**PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE FÉVRIER
2016**

SALAIRES (FÉVRIER 2016)	2 795,97 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (FÉVRIER 2016)	1 457,26 \$
CONCIERGERIE	1 000,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	144,85 \$
HYDRO-QUÉBEC	5 070,10 \$
FRAIS BANCAIRE	151,24 \$
SOUS-TOTAL	10 775,62 \$
GRAND-TOTAL	<u>110 279,12 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2016 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 7 mars 2016

Annexe

Résolution

051-2016

Anne Desjardins
Directrice générale
Secrétaire trésorière

